



Communiqué

Alain Griset, pourquoi cet acharnement contre l'INC et 60 Millions de consommateurs ?

- **Le secrétaire d'Etat, tutelle politique de l'INC, a fait passer un plan pour supprimer 11 postes, licencier 7 salariés et supprimer le centre de documentation.**
- **Il s'agit d'un coup de force, exécuté par des fonctionnaires zélés, sans étudier réellement les propositions alternatives des représentants des salariés.**
- **Ce plan et le budget rectificatif avaient pourtant été rejetés par le conseil d'administration le 20 mai.**
- **Il ne rétablira pas les comptes de l'INC et aggravera un risque psychosocial déjà très élevé.**
- **L'INC et son journal sont-ils sur la voie du démantèlement ?**

Mais quelles menaces représentent donc les quatre documentalistes de l'INC, les chargés d'accueil, la responsable de la pédagogie et l'animatrice du réseau des centres régionaux de la consommation pour que le secrétaire d'Etat au commerce et à la consommation fasse un tel forcing afin de les licencier ?

C'est avec un acharnement incroyable qu'Alain Griset et son administration, la DGCCRF, cherchent depuis février à virer ces sept

personnes à l'INC/60 Millions de consommateurs. Il y est parvenu le 8 juin, durant une nouvelle séance du conseil d'administration.

Déjà présenté en conseil le 20 mai, ce plan n'avait pas convaincu la majorité des administrateurs de l'INC et avait alors été rejeté. Griset et son administration ont donc fait reconvoquer le même conseil le 8 juin, sur le même plan et le même budget rectificatif.

Opportunément pour l'Etat, plusieurs associations de consommateurs membres du CA (CNAFAL, Familles de France, ADEIC, AFOC) n'ont pas souhaiter se prononcer à nouveau sur des résolutions déjà soumises au vote. Leur absence a permis au plan d'être adopté par les seuls représentants de l'Etat, à la demande de leur tutelle.

Seul le représentant de l'Indecosa CGT a siégé, et a voté contre, aux côtés des deux représentants du personnel.

Pourquoi Alain Grise crée-t-il des chômeurs à l'INC ? Certainement pas pour des raisons économiques. Ce plan, mis en œuvre par sa tutelle administrative, la DGCCRF, conseillée par la DITP et le Boston Consulting Group, ne rétablira pas la situation financière de l'établissement, comme l'a démontré une expertise économique du cabinet Secafi, mandaté par les élus de l'INC au comité social et économique.

Ce n'est pas non plus pour transformer l'établissement : le plan consolide l'organisation actuelle, pourtant inadaptée. Il affaiblit la production des contenus, augmente les charges de travail des salariés restants, alourdit le poids de la bureaucratie, avec le maintien de deux directeurs haut-fonctionnaires entourés d'une administration pléthorique, alors que l'INC ne compte désormais qu'une soixantaine de salariés.

Pour passer en force, le président du Conseil Daniel Morel n'a pas hésité à menacer les salariés et les administrateurs de cessation de paiement et de fermeture si leur plan n'était pas adopté, estimant qu'il n'y avait pas d'autres alternatives.

Le plan Griset va aggraver le risque psychosocial, comme l'a démontré l'expertise du cabinet Secafi mandaté par le CSE. Bercy prend le risque d'accroître encore la souffrance au travail, déjà exacerbée par un

management défaillant, comme l'ont, là encore, montré plusieurs enquêtes internes ces dernières années.

Les salariés demandent aux parlementaires et au Premier ministre de se saisir de toute urgence de la situation de l'INC, afin de ne pas jeter d'autres salariés à la rue maintenant que Griset et son administration ont ouvert la porte de sortie.

Pour que l'Institut ne finisse pas rapidement exsangue, nous demandons le retour d'une contribution de l'Etat à la hauteur des missions confiées par le décret régissant l'INC.

Nous demandons qu'un véritable plan de transformation soit négocié avec les représentants du personnel, afin de rationaliser et de développer les activités.

Face à une tutelle aussi malveillante, nous demandons à être placé sous l'autorité du Premier ministre afin de travailler pour les politiques publiques de santé, d'alimentation ou de transition écologique.

Paris, le 11 juin 2021.

Contact :

Lionel Maugain Délégué du Syndicat national des journalistes CGT à l'INC/60 millions de consommateurs

Tél. 06 99 90 44 24.